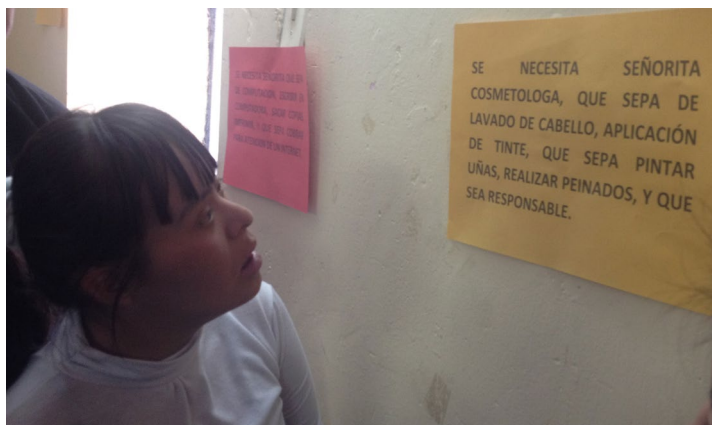




RAPPORT DE L'ÉVALUATION DU PROJET CENTRE JEUNESSE EMPLOI INCLUSIF DE CUSCO ET DE SAN JUAN DE MIRAFLORES (2019- 2021)

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA 1ère PHASE DU PROJET

DESCRIPTION BRÈVE

Le document présente les CONCLUSIONS ET les RECOMMANDATIONS de L'ÉVALUACION du "Centre Jeunesse Emploi Inclusif pour les jeunes en situation de handicap".

Responsable du rapport : Belén Arroniz

CONCLUSIONS et RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS :

- La pertinence du projet est très valorisée car celui-ci vise à répondre fondamentalement au problème vital pour la vie et le développement des jeunes en situation de handicap, soit leur insertion économique et sociale. Cette problématique est reconnue et inscrite comme priorité dans les instruments de gestion des institutions étatiques et plus particulièrement dans les administrations locales qui mènent certaines actions dans ce domaine. Cependant, ces administrations n'amènent généralement pas une réponse structurée et efficace à la problématique des jeunes en situation de handicap.
- L'impact du projet a atteint 19 % des jeunes en situation de handicap du district de San Juan de Miraflores et de la province de Cusco. Grâce à leur participation au CJEI pendant la durée du projet, ces jeunes ont réussi à améliorer leur accès au marché du travail en accédant pour certains à un emploi (4 %), pour d'autres en entreprenant des études techniques (12 %) ou en créant ou en améliorant leur micro entreprise (3 %).
- Le projet présente des résultats positifs pour la plupart des indicateurs retenus. Néanmoins, les points faibles concernent les objectifs en matière d'emploi et l'institutionnalisation du modèle du CJEI au sein des municipalités.
- L'approche de genre a été prise en compte dans la formulation de ce projet. Celle-ci est orientée vers la réalisation des objectifs qui représentent des intérêts stratégiques de genre (autonomie économique) d'un secteur de femmes particulièrement vulnérables au risque d'exclusion. D'avoir des indicateurs très détaillés ont permis de constater des changements positifs en ce qui concerne les conditions de vie et les possibilités de développement et d'autonomisation des jeunes femmes en situation de handicap.
- Malgré les conditions exceptionnelles dans lesquelles s'est déroulé le projet, marquées par la pandémie du COVID-19 qui a stoppé en grande partie l'économie du pays et notamment les possibilités d'emploi, les équipes du projet ont cherché des stratégies pour adapter les actions programmées et dépasser l'objectif fixé en termes de nombre de bénéficiaires, atteignant au total 612 jeunes en situation de handicap : 217 utilisateurs/trices d'OP, 273 utilisateurs/trices d'ABE et 122 utilisateurs/trices en Entrepreneuriat. En ce qui concerne le profil des bénéficiaires, le nombre d'hommes (51 %) est légèrement supérieur à celui des femmes (49 %). Le groupe de handicap le plus représenté est celui des jeunes en situation de handicap mental (40 % d'utilisateurs), suivi des jeunes en situation de handicap physique (18 %) et psychosocial (17 %). Les groupes les moins représentés sont les jeunes en situation de handicap sensoriel : malvoyants (13 %) et malentendants (12 %).
- Au cours du projet, 217 jeunes en situation de handicap ont achevé le processus de renforcement personnel et d'orientation professionnelle. Parmi ces jeunes, 74 % ont lancé leur plan d'action en initiant des processus de formation technique pour l'emploi.

- En ce qui concerne le service de conseil pour l'insertion professionnelle, 273 jeunes handicapés ont achevé le processus dans le cadre du projet. Cependant, en raison de l'arrêt économique subi pendant la pandémie qui a considérablement réduit les possibilités et les offres d'emploi, seulement 21% de ces jeunes ont réussi à trouver un emploi. À Cusco, de nombreux emplois sont liés au tourisme et à l'hôtellerie. En revanche, à San Juan de Miraflores, de nombreux emplois sont liés au commerce, en particulier aux grands magasins et aux supermarchés.
- En outre, 122 jeunes en situation de handicap, parfois accompagnés de membres de leur famille, ont suivi le programme de formation de l'entrepreneuriat et ont dès lors élaboré un plan d'entreprise. Cette formation a permis à 36 % des participants de démarrer ou d'améliorer leur entreprise. Les principaux secteurs d'activités de ces entreprises ont été la pâtisserie, la vente de produits alimentaires, la confection et la vente de vêtements.
- Par ailleurs, en ce qui concerne le résultat 4 en lien avec l'institutionnalisation du modèle et à son incorporation dans les structures municipales, malheureusement aucun progrès significatif n'a pu être constaté au cours du développement du projet. Les CJEI continuent d'opérer dans les installations municipales et organisent des actions conjointes avec le personnel aussi bien de la Municipalité de Cusco que de San Juan de Miraflores. Cependant, aucun progrès significatif n'a pu être réalisé en ce qui concerne l'institutionnalisation des services dans les structures municipales et le processus d'élaboration de projets d'investissement public en faveur de l'employabilité des jeunes en situation de handicap n'a pas encore pu être concrétisé.

RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, malgré des conditions difficiles en lien avec la pandémie, l'intervention du projet a permis d'obtenir des résultats importants dans la vie des jeunes en situation de handicap et de leurs familles. L'une des principales difficultés, comme déjà cité plus haut, est la question de l'institutionnalisation et de la viabilité du modèle. À cet égard, ci-dessous des recommandations à l'intention de l'équipe et des institutions en lien avec la réalisation du projet, qui visent essentiellement à promouvoir sa durabilité en le transférant aux autorités locales.

Durabilité technique :

- Systématiser les bonnes pratiques, les résultats obtenus et les programmes de formation validés dans le travail avec les jeunes en situation de handicap afin de définir des protocoles standardisés pour la prise en charge dans les trois voies de services adaptés aux jeunes en situation de handicap.
- Établir des accords avec les Municipalités et les Universités pour formaliser des accords garantissant la disponibilité permanente de jeunes volontaires pour les services CJEI.

Durabilité organisationnelle et sociale :

- S'employer à renforcer les organisations de personnes en situation de handicap (si possible avec des organisations de jeunes en situation de handicap), et en particulier à développer leurs capacités de plaidoyer politique, de défense de leurs droits et de la surveillance de la mise en œuvre de politiques publiques, de programmes et de services d'appui.
- Poursuivre la participation des instances de coordination interinstitutionnelle pour l'insertion et la défense des droits des personnes en situation de handicap et promouvoir leur appui à l'élaboration de normes et de budget pour la continuité des services du CJEI.

Viabilité politique :

- Pour assurer la présence des CJEI et leur intégration dans la structure des Municipalités, il est nécessaire de développer des actions de plaidoyer et d'explications auprès des autorités et des fonctionnaires municipaux pour que les CJEI soient intégrés dans leur organigramme, au sein du ROF (Règlement organisationnel et fonctionnement), du CAP (Tableau du personnel) et du MOF (Manuel d'organisation et des fonctions internes).
- En parallèle à cela, en considérant que les périodes de validité des plans de développement, signés par les Municipalités de San Juan de Miraflores et de Cusco, ainsi que du Plan provincial de la Jeunesse de Cusco, se terminent cette année, il est recommandable d'être très attentifs aux délais du processus participatif pour l'élaboration des prochains plans.

Durabilité économique :

- Reprendre la proposition d'élaborer des projets d'investissement public avec la participation des organisations de personnes en situation de handicap et des instances de concertation pour intégrer dans les programmes de la Municipalité de Cusco et de San Juan de Miraflores des projets permettant d'améliorer et d'étendre les services avec de bons équipements, un appui technique et informatique, et une diffusion interne et une formation du personnel. Le processus participatif d'élaboration et de gestion du projet favorise l'engagement des organisations sur la question des droits et son approbation engagera les Municipalités dans la durabilité des services.
- Une autre occasion importante pour la négociation budgétaire est le moment de la programmation pluriannuelle des investissements des Municipalités.